

### Jurisprudence usuelle

**Querelle des propriétaires.** — Dans un jardin en ville, le long du mur de la maison du voisin, un propriétaire a planté un pied de lierre qui a pris des dimensions énormes et tapisse aujourd'hui entièrement ce mur. Ce mur n'est mitoyen que jusqu'à la hauteur réglementaire pour les clôtures en ville, c'est-à-dire de 3 m. 20.

Le propriétaire de la maison demande aujourd'hui au propriétaire du jardin de couper le lierre. Ce dernier n'hésite pas à reconnaître qu'il n'a pas le droit de laisser grimper le lierre au-delà de la partie non mitoyenne du mur, mais il offre d'acheter cette mitoyenneté.

On lui répond que son offre est dans le droit de conserver son lierre, même quand il deviendrait co-propriétaire du mur, parce que, a-t-il dit, le lierre dégrade le mur. Cette prétention est-elle soutenable ?

Il est bien évident, en premier lieu, que le voisin a le droit d'acheter la mitoyenneté du mur tout entier. Ce point n'est pas douze. (Paris, 10 juillet 1862.) Mais peut-il se faire autre chose ?

Examions d'abord le principe ; il est des plus simples.

Le droit du co-propriétaire d'un mur est tel qu'il peut en user, de son côté, comme s'il en avait la propriété exclusive, pourvu qu'il ne nuise pas aux droits des voisins.

Le lierre dégrade-t-il le mur ? C'est à cette formule que se réduit toute la question. Nous nous pointons d'abord de précédent sur la question : le lierre cause-t-il une nuisance qui protège le mur contre la pluie et la soleil, qui même consolide les parties faibles par ses racines enchevêtrées, ne peut être considéré comme un agent de destruction. C'est une question de fait, que les experts peuvent apprécier différemment, mais notre avis est qu'il n'y a aucune raison d'hésiter à se prononcer en faveur du propriétaire qui veut conserver son lierre. Il n'en serait autrement que si le lierre traversait le mur et ainsi le dégradait ou si abritait des animaux nuisibles ou immondes.

De toutes les maladies qui affectent leur contingent au bulletin des décès, la plus commune, la plus désespérante pour les familles, celle qui chaque jour occasionne la plus grande mortalité, c'est assurément la phthisie pulmonaire.

Des expériences faites d'abord à Bruxelles et renouvelées depuis, un peu partout ont prouvé que le goudron, qui est un produit résineux du sapin, a une action des plus remarquables et des plus heureuses sur les malades atteints de phthisie pulmonaire.

La meilleure manière d'employer le goudron, c'est sous forme de capsules. Les capsules de goudron de Guyot sont devenues un remède populaire dans ce genre de maladies.

Cette ordinaire est de deux capsules à prendre au moment de chaque repas. Le bien-être se fait sentir rapidement.

Pour éviter de nombreux imitations, exige la signature Guyot imprimée en trois couleurs sur l'étiquette du flacon.

Dépot dans la plupart des pharmacies.

17452-1718

### NOUVELLES DU MATIN

La Commission d'enquête s'est réunie à une heure et demie au Palais-Bourbon, sous la présidence de M. Albert Grévy. Elle a entendu le rapport de M. Albert Joly sur l'élection de M. le duc Decazes. Ce rapport conclut à l'invalideation.

Contrairement à ce qu'on annonçait plusieurs jours, il n'y aura pas, aujourd'hui, réunion de la droite sénatoriale rue Mirabeau. Demain, avant la séance, une réunion sera tenue dans un des bureaux du Sénat, au sujet de l'interpellation annoncée.

La gauche républicaine de la Chambre est réunie ce moment boulevard des Capucins.

Nous avons annoncé avant-hier, que la sous-commission des beaux-arts s'était prononcée par 6 voix contre 4 pour la mise en régie de l'Opéra. Nous apprenons que la commission générale se réunit ce soir à quatre heures et demie, au ministère de l'instruction publique, pour statuer définitivement.

Paris, 27 novembre.

Ce matin, la Commission des tarifs de douane s'est réunie sous la présidence de M. Jules Ferry et a entendu les dépositions des verriers du Nord et du Midi. Les voix de ces deux catégories d'industries sont contradictoires. Les verriers du Nord ont réclamé une élévation des droits sur l'importation des produits étrangers. Les verriers du Midi sont, au contraire, partisans d'un abais-

### Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 29 Novembre 1878

— 139 —

### Les Millions du Trappeur

GRAND ROMAN D'AVVENTURE

PAR LOUIS NOIR

DEUXIÈME ÉPISODE

### LE ROI DES AVENTURIERS

PREMIÈRE PARTIE

LE GÉNÉREUX CONNU

CHAPITRE XXXIX

Le meute brûlé.

(SUITE)

Peu à peu le ciel s'empourprera; des rayons d'or glisseront sur la cime des arbres; les oiseaux, s'éveilleront, mêlèrent leurs premiers gaoulements aux doux murmures de la brise matinale, les fleurs des lieux s'ouvriront, sentent leurs parfums dans les airs; les insectes aux ailes diaphanes s'agiteront, préladant à leur vol par une activité fiévreuse sous les herbes et les feuilles; la vie renaîtrait de toutes parts; on sentait la joie sourde de tous cœurs.

La lumière vengeresse chassait la nuit, cette nuit effrayante du désert avec son cortège d'horreurs, de trahisons, de surprises et de meurtres.

Si un spectateur fut resté sur ce plateau, il eût été surpris d'entendre résonner non pas sur, mais dans un arbre, des coups de hache, légers d'abord, puissants bientôt et éduibiles.

C'était Balle-Enchanter qui s'ouvrait passage dans le déromme des chênes où nous l'avions vu faire feu sur les Pieds-Noirs.

Il était vainqueur... L'aurore souriait à la terre et le trappeur voulait cueillir sa femme brûler son manteau de une fille.

sentement des droits. Mais, par esprit de conciliation, ils demandent le maintien du tarif actuel.

Ensuite la Commission a entendu les représentants des fabricants d'alcool. Ces délégués ont demandé le maintien du droit actuel de 30 fr. par hectolitre au lieu de 20 fr. que propose le nouveau tarif des douanes.

Paris, 27 nov., 8 h. soir.

Le Figaro a annoncé ce matin la mort de M. Chevandier du Valdrome, ancien ministre.

Le Pays dément cette nouvelle, tout en ajoutant que l'état de M. Chevandier du Valdrome inspire de sérieuses inquiétudes.

Paris, 27 novembre.

Le ministre des travaux publics vient d'autoriser la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest à livrer à l'exploitation les raccordements à Rouen, des lignes de Paris à Rouen et au Havre, et de Rouen à Amiens.

Le balle a été échangée sans résultat.

Les adversaires se sont bornés à se saluer.

Rome, 27 novembre, soir.

L'assassinat d'Orsino est probablement dû à une vengeance privée. Il est exact que trois cantonniers du rail aient été assassinés quelques heures avant le passage du train royal.

Un cantonnier a été tué dans une rixe avec des paysans voulant faire passer des bestiaux sur la voie.

Il est inexact qu'un dépôt de dynamite ait été trouvé à Capoue, il est également inexact que des désordres aient eu lieu à Spezzia. Une sentinelle croyant entendre du bruit a tiré un coup de feu.

Assez animé. Indécis.

ATEUR DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OCÉANIE ; nommant un aide-commissaire de la marine.

D'après le Constitutionnel « M. le ministre de l'instruction publique renouvelera au Sénat la proposition d'ouverture de crédit de 200.000 fr. pour les desservants. On ne doute pas que cette proposition ne soit votée par la Chambre haute. »

Hier a eu lieu, au théâtre du Châtelet, l'exécution solennelle du « Paradis perdu » de M. Théodore Dubois, drame oratorio couronné au dernier concours musical de la ville de Paris.

L'orchestre et les chœurs étaient dirigés par M. Colonne. Les personnages de Satan et d'Adam avaient été confiés à MM. Lauwers et Farst et celui d'Eve à Mademoiselle Jenny Flöwe.

On a beaucoup admiré la première partie : La Révolte, et la troisième partie : le Paradis terrestre.

L'ensemble de l'œuvre est véritablement remarquable et inaugure dignement les concours de musique institués par le Conseil Municipal de la Ville de Paris.

Petite bourse du 27 novembre.

3 0/0, 76.25 30% — Amortissable 78.85. — 5 0/0 112 02 112 112 15.10. — Tarc 11.37.40. — Bang. Ott. 478.62. 472.50. — Egypte 262 50 263.12. Fiori 61 3/4. — Hongrie 73 1/2 9/10 12. — Extérieur 133 1/32. — Intérieur 12 3/16.

Assez animé. Indécis.

DEPECHE TELEGRAPHIQUE

Marseille, 27 novembre.

Le Conseil municipal a adopté la proposition présentée par M. Carrascoune, adjoint, invitant le préfet à réglementer les sonneries des églises dans une juste mesure.

Ou annonce que M. Fournier arrivera par le prochain paquebot de Constantinople.

L'ambassadeur de la France auprès de la Porte se rend dans l'Indre-et-Loire où il pose sa candidature aux prochaines élections sénatoriales.

Rome, 27 novembre.

Le Conseil des ministres a chargé aujourd'hui M. Conforti, ministre de la Justice, et M. Pessani, ministre du Commerce, de conférer avec quelques juristes éminents au sujet de la compétence du Sénat jugeant comme haute Cour de justice, l'attentat de Naples.

Rome, 27 novembre, 8 h. 50 s.

On dément, de la façon la plus formelle, le bruit qui a pris cours que plusieurs syndics auraient été assassinés et qu'une révolution aurait éclaté sur un point quelconque.

On annonce que d'autres ouvriers vont suivre cet exemple.

Buda-Pesth, 27 novembre.

Les députés ont adopté par 202 voix contre le projet d'adresse, comme devant servir de base à la discussion des articles.

Saint-Pétersbourg, 27 novembre.

Le bruit court que la police a découvert dernièrement le cheval qui était attelé à la voiture dans laquelle se sont enfuis les assassins du général Messen-zoff.

On ajoute que la police a arrêté un individu suspect qui a déclaré se nommer Choukovsky. On croit que ce Choukovsky est le cocher et la voiture dans laquelle se sont enfuis les assassins du général Messen-zoff.

Saint-Pétersbourg, 27 nov.

On annonce le retour de l'Empereur pour le 6 du mois prochain.

Le prince Gartschakoff, dont la santé n'est sensiblement améliorée est attendu très-prochainement à Saint-Pétersbourg.

Il est inexact que l'ambassadeur de Russie, à Paris, ait manifesté le désir de donner sa démission.

Il est probable que comme Schouvaloff restera encore quelque temps à Londres.

En tout cas, aucune décision n'a été prise relativement à un mouvement dans le corps diplomatique russe, et aucune décision ne saurait être prise avant le retour de l'Empereur.

Constantinople, 27 novembre.

Le prince Labanoff est parti pour Andrinople. Sa mission se rapportera aux instructions remises au prince Don-doukoff Korskoff à Livadia.

Gazi Mouktar-Pacha partit pour Athènes pour charger d'une mission pour Athènes.

Les négociations avec l'Autriche continuent.

Il annonce que le maître était prêt à les accueillir.

Chouquart, salua gravement, le chapeau sur la tête, selon la méthode indienne, qui est de ne pas se détourner.

Il entra... Il entraient les Pieds-Noirs qui n'avaient pas l'air de prendre à cœur à leur momen... passait tranquillement le portail.

Balle-Enchanter déquaqua son campement, roula sur la selva, étendit sur les branches du chêne, en rideau, sa toile de tente, imprima un cal, alluma une cigarette et attendit.

Près de lui, le soleil donnait sur les épaulas un éclat si brillant, qu'il se défit de sa retine.

Le soleil lui donna un éclat si brillant, qu'il se défit de sa retine.

Le soleil lui donna un éclat si brillant, qu'il se défit de sa retine.

Le soleil lui donna un éclat si brillant, qu'il se défit de sa retine.

Le soleil lui donna un éclat si brillant, qu'il se défit de sa retine.

Le soleil lui donna un éclat si brillant, qu'il se défit de sa retine.

Le soleil lui donna un éclat si brillant, qu'il se défit de sa retine.

Le soleil lui donna un éclat si brillant, qu'il se défit de sa retine.

Le soleil lui donna un éclat si brillant, qu'il se défit de sa retine.

Le soleil lui donna un éclat si brillant, qu'il se défit de sa retine.

Le soleil lui donna un éclat si brillant, qu'il se défit de sa retine.

Le soleil lui donna un éclat si brillant, qu'il se défit de sa retine.

Le soleil lui donna un éclat si brillant, qu'il se défit de sa retine.

Le soleil lui donna un éclat si brillant, qu'il se défit de sa retine.

Le soleil lui donna un éclat si brillant, qu'il se défit de sa retine.

Le soleil lui donna un éclat si brillant, qu'il se défit de sa retine.

Le soleil lui donna un éclat si brillant, qu'il se défit de sa retine.

Le soleil lui donna un éclat si brillant, qu'il se défit de sa retine.

Le soleil lui donna un éclat si brillant, qu'il se défit de sa retine.

Le soleil lui donna un éclat si brillant, qu'il se défit de sa retine.

Le soleil lui donna un éclat si brillant, qu'il se défit de sa retine.

Le soleil lui donna un éclat si brillant, qu'il se défit de sa retine.

Le soleil lui donna un éclat si brillant, qu'il se défit de sa retine.

Le soleil lui donna un éclat si brillant, qu'il se défit de sa retine.

Le soleil lui donna un éclat si brillant, qu'il se défit de sa retine.

Le soleil lui donna un éclat si brillant, qu'il se défit de sa retine.